

**RH****formation**

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR PRINCIPAL DE LA VILLE DE PARIS

SPÉCIALITÉ GÉNIE URBAIN

Le bureau de la Formation offre aux agents de la Ville de Paris une formation au concours interne de Technicien Supérieur Principal d'administrations parisiennes (spécialité génie urbain) prévu au **premier semestre 2014**. L'accès à la préparation est subordonné au passage d'un test d'orientation qui se déroulera le **mardi 10 septembre 2013**. Pour s'inscrire au test, il convient de compléter la fiche d'inscription, de la faire viser par son supérieur hiérarchique ainsi que par le responsable de formation de sa direction et de la retourner au plus tard le **19 juillet 2013** au bureau de la formation, 2, rue de Lobau - 75004 Paris



1 - ACCÈS À LA PRÉPARATION

Les candidats à la préparation doivent :

D'une part, remplir les conditions d'accès au concours interne :

- **Concours interne :** être fonctionnaires ou agents publics de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent ; être militaires ou agent(e)s en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale et justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours, de 4 années de services publics.

D'autre part, passer les épreuves du test du mardi 10 septembre 2013 à l'issue desquelles une orientation vous sera proposée selon le niveau des résultats ► préparation en salle pour un module.

INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès du bureau de gestion qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.

2 - MÉTIERS

Les techniciens supérieurs d'administrations parisiennes, spécialité-génie urbain sont notamment chargés de conduite d'opérations, de contrôles de conformité par rapport à des règlements, d'engagements de prestataires de travaux ou d'autorisations délivrées par la Ville. Ils peuvent réaliser des études techniques dans le domaine de la voirie, des déplacements, de la propreté, de l'assainissement ou de l'aménagement de l'espace public.

Ils peuvent également réaliser des plans et modélisations graphiques de projets et toutes autres activités de dessin assisté par ordinateur, de cartographie ou de saisie et traitement de données numériques dans des systèmes d'informations géographiques. Ils peuvent réaliser des prestations topographiques.

Ils peuvent également assister des ingénieurs ou des architectes voyers dans les domaines de l'entretien et de l'aménagement de l'espace public ou de l'urbanisme.

3 - NATURE DES ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

■ Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier technique

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que sa faculté à formuler des propositions.

■ Résolution d'un ou plusieurs cas pratiques

Ils porteront sur les missions dévolues à un technicien supérieur principal à partir d'un dossier technique se rapportant à la spécialité génie urbain. Cette épreuve pourra comporter des calculs, croquis graphiques et commentaires.

durée coef.

3 h. 2

5 h. 4

ÉPREUVES D'ADMISSION

■ Entretien avec le jury fondé sur l'expérience professionnelle

L'épreuve consiste en une présentation d'une durée maximale de 5 minutes par le candidat, destinée à mettre en valeur son parcours et son expérience professionnelle. Ensuite une conversation avec le jury permettra d'approfondir quelles compétences ont été développées par le candidat au regard des fonctions visées de ses connaissances techniques, sa motivation et ses aptitudes à l'encadrement et à travailler avec des interlocuteurs variés.

durée coef.

25 mn 6

4 - CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

Contenu : préparation à toutes les épreuves obligatoires du concours

Calendrier prévisionnel : octobre 2013 à mars 2014 à raison de 2 jours par semaine

Ponctualité : dans le cas de retards répétés un intervenant pourra refuser l'accès au cours.

Assiduité : 3 absences injustifiées, non régularisées, pourront entraîner une exclusion du dispositif de formation.

5 - ÉPREUVES DU TEST D'ORIENTATION

■ Rédaction d'un rapport - durée 2 h.

■ Cas pratique sous forme de QCM - durée 1 h 30

6 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

■ Marie-Annick Robert : 01 42 76 67 24

GESTIONNAIRE FORMATION

■ Eliane Venkatapen : 01 42 76 44 27

INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès du bureau de gestion qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.

Fiche d'inscription ➤ à retourner

au bureau de la formation 2 rue de Lobau 75004 Paris

au plus tard le 19 juillet 2013

INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès du bureau de gestion qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation au concours.

Fiche d'inscription au test et à la préparation au concours interne de technicien supérieur principal Spécialité "Génie urbain"

Agent

Nom

Prénom

Grade

Matricule

Adresse personnelle

Code postal

Ville

E-mail

Téléphone

Affectation

Direction

Bureau ou service

Adresse de votre lieu de travail

Code postal

Ville

E-mail

Téléphone

Conformément aux dispositions de l'accord cadre formation du 12 mai 2010, les agents bénéficiaires de la préparation en salle verront leurs droits déduits de la façon suivante : mobilisation forfaitaire de 20 heures (DIF)

 Agent porteur d'un handicap ☐ oui ☐ non

Joindre les justificatifs, si vous avez besoin d'aménagement d'épreuves.

Avis

DU CHEF DE SERVICE

☐ favorable ☐ défavorable

Nom

Date (cachet du service)

Signature

Avis

DU RESPONSABLE DE FORMATION DE VOTRE DIRECTION (voir liste au dos)

☐ favorable ☐ défavorable

Nom

Date (cachet de la direction)

Signature

Les 2 avis sont **OBLIGATOIRES**, toute fiche incomplète sera rejetée.

Toute fiche d'inscription ne comportant pas les visas requis ne pourra être prise en compte.

Il convient de compléter la fiche d'inscription, de la faire viser par son supérieur hiérarchique et par le responsable de formation de sa direction et de la retourner au bureau de la formation de la DRH 2 rue de lobau 75004 Paris

Responsables de formation

Nom	Téléphone	Direction
Morgane Garnier	01 42 76 52 48	Cabinet du Maire - Hôtel de Ville 75116 Paris R.P.
François-Marie Allain	01 42 76 54 56	Secrétariat général du Conseil de Paris - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.
Martine Angelergues	01 42 76 59 60	Information et communication - 4, rue de Lobau 75004 Paris
Michel Bezut	01 42 76 35 14	Inspection générale - 17, boulevard Morland 75004 Paris
Laure Berthinier Arthur Inglebert	01 42 76 32 48 01 42 76 48 70	Secrétariat général - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.
Jérémie Jourdain Monique Chauliaguet	01 42 76 73 36 01 42 76 50 56	Direction des usagers, des citoyens et des territoires - 4, rue de Lobau 75004 Paris
Marie-Odile de Berry-Mathieu Murielle Benech	01 42 76 21 74 01 42 76 21 74	Finances - 17 Boulevard Morland 75004 Paris
Jacques de Surrel	01 42 76 54 73	Ressources humaines - 2, rue de Lobau 75004 Paris
Delphine Poncin	01 43 47 63 50	Systèmes et technologies de l'information - 227, rue de Bercy 75012 Paris
Benoît Barathe	01 71 27 01 05	Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports de la Ville de Paris - 207, rue de Bercy 75012
Bertrand Lechenet Philippe Cerani	01 42 76 42 10 01 42 76 42 83	Affaires juridiques - 4, rue de Lobau 75004 Paris
Audrey Henry	01 42 76 85 68	Affaires culturelles - 37, rue des Francs Bourgeois 75004 Paris
Amandine Rouah	01 42 76 26 99	Affaires scolaires - 3, rue de l'Arsenal 75004 Paris
Claire Thillier Marika Angelini	01 43 47 71 99 01 43 47 70 27	Action sociale enfance et santé - 94-96, quai de la Rapée 75012 Paris
Thierry Sargueil Valérie Maldotti	01 43 47 60 81 01 43 47 73 25	Familles et petite enfance - 94-96, quai de la Rapée 75012 Paris
Annie Bretecher Nathalie Trocaz	01 42 76 39 53 01 42 76 39 60	Urbanisme - 17, boulevard Morland 75004 Paris
Brice Dubois	01 71 19 20 13	Développement, économie, emploi et enseignement supérieur - 8 rue de Cîteaux 75012 Paris
Françoise Houvenaghel	01 42 76 30 71	Jeunesse et sports - 25, boulevard Bourdon 75004 Paris
Sylviane Romier	01 42 76 24 39	Logement et habitat - 17, boulevard Morland 75004 Paris
Rémi Lecomte	01 43 47 80 13	Patrimoine et architecture - 98, quai de la Rapée 75012 Paris
Catherine Galloni-d'Istria	01 71 28 56 49	Propreté et eau - 103, Avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Laurence Naut	01 71 28 52 92	Espaces verts et environnement - 103, Avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Sylvie Pengam	01 42 76 76 88	Prévention et protection - Caserne Napoléon I Place Baudoyer 75004 Paris
Laurence François Valérie Laborde	01 40 28 73 50 01 40 28 70 32	Voirie et déplacements - 40, rue du Louvre 75001 Paris
Sylvie Thiery	01 53 26 69 40	Délégation à la politique de la ville et à l'intégration - 6, rue du Département 75019 Paris
Lamia Sakkar	01 71 28 60 14	Direction des achats - 95, Avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Julien Wolikow	01 44 67 16 28	Centre d'action sociale de la Ville de Paris - 5, Bd. Diderot 75012 Paris
Séverine Dubosc	01 40 79 51 96	ESPCI - 10 rue Vauquelin 75231 Paris cedex 05
Marc Gayda	01 56 02 61 12	EIVP - 15, rue Fénelon 75010 Paris
Marie-Laure Damblon Nazha Bachara	01 80 05 41 30 01 80 05 40 32	EPPM - 27 rue des Petites Ecuries 75010 Paris.